

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

## de votre Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs

### 4 avril 2023, 19h30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante : [www.desjardins.com/caissebaiedeschaleurs](http://www.desjardins.com/caissebaiedeschaleurs)

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

**En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :**

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2022
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



**Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:**

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)



**Élection par acclamation**

5 postes pour un mandat de 3 ans et 1 poste pour un mandat de 1 an sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 1 poste pour le groupe A : Maria, Communauté autochtone de Gesgapegiag
- 1 poste pour le groupe B : New Richmond, Cascapédia-Saint-Jules
- 1 poste pour le groupe C : Bonaventure, Caplan, Saint-Alphonse, Saint-Elzéar, Saint-Siméon (mandat de 1 an)
- 1 poste pour le groupe D : Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix
- 2 postes pour le groupe F : Province de Québec

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 6 février 2023 à 15h.

**Personnes candidates à un poste au conseil d'administration**

Groupe A (élue par acclamation)	Groupe B (élue par acclamation)	Groupe C	Groupe D (élu par acclamation)	Groupe F (élus par acclamation)
GAUTHIER, Mireille	BEAUDIN, Dyane		ST-LAURENT, Richard	FERGUSON, Jocelyne
				TREMBLAY, Gilles

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: [www.desjardins.com/caissebaiedeschaleurs](http://www.desjardins.com/caissebaiedeschaleurs) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 ainsi que le rapport annuel 2022.

**Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.**

Signé le 1<sup>er</sup> mars 2023

Dyane Beaudin, secrétaire